



Déclaration des organisations syndicales représentatives Inserm concernant les élections du conseil scientifique et des commissions scientifiques spécialisées

Monsieur le président directeur général

Mesdames

Messieurs,

Nous souhaitons rappeler ici en début du CTEP du 08 décembre 2021 que les OS avaient sollicité en date 16 novembre auprès de vous monsieur le Président directeur général une audience afin de d'aborder avec vous les dysfonctionnements parfois graves que nous avons rencontrés au cours de ces élections.

Nous souhaitons vous alerter en premier lieu sur l'importance du dialogue social : si nous avons été consultés en amont du processus électoral, certaines problématiques graves, comme par exemple le respect du calendrier défini à l'avance et la gestion de la communication par les candidats, auraient pu être évitées. Par ailleurs, comme nous l'avions signalé par un avis intersyndical lors du CT du 12 avril, la mise en place des binômes de commissaires en CSS « reste très imprécise sur les modalités d'élection, le statut et la reconnaissance des suppléants, et ouvre la voie vers un déséquilibre des CSS notamment sur les expertises, les appréciations et la parité. » Ce processus a déjà engendré des difficultés voire des impossibilités pour certaines personnes à se porter candidat.

Nous demandons, pour les élections futures, le retour à une commission électorale constituée d'au moins un représentant de chaque OS (les collèges A et B du CS ne sont pas de vrais experts des règles et du fonctionnement des élections).

Cette commission électorale vous aurait alerté entre autres sur le fait que :

Le calendrier électoral se juxtaposait avec les vacances scolaires. Si les chercheurs ne se déconnectent pas ou peu, il n'en est pas de même pour les IT, nous aurions pu alors avoir un meilleur taux de participation. Nous vous rappelons que le taux de participation est augmenté uniquement parce que les listes ont été nettoyées mais pour les IT le nombre de votants est inférieur à l'élection précédente.

Nous étions défavorables à l'éviction des non Inserm de la liste électorale, certains de nos collègues ont refusé de faire la démarche de s'inscrire n'acceptant pas de ne pas y être de droit et cela aura été particulièrement préjudiciable pour le collège B.

Nous aurions demandé une simulation des dépôts de liste sur EVA 3. Cela aurait mis en exergue toutes les difficultés que nous avons essayées, évitant ainsi un stress important pour toutes les personnes engagées dans ces élections. Cette absence de simulation a entraîné des confusions sur le modèle des professions de foi, sur la nécessité de déposer une PF commune au binôme ou deux PF propres à chaque candidat, ...

Enfin, les doubles candidatures CS et CSS couronnées de succès ont amené des situations confuses où le double-élu devait en réalité se désister du CS pour ne pas compromettre son binôme.

Par ailleurs, le départ de l'Inserm concomitant au processus électoral des personnes responsables jusque-là, avec l'absence de Mme Bristica, a beaucoup perturbé le processus dans la communication et la diffusion large des adresses mail des électeurs sous forme d'un tableau excel aux candidats sans aucune explication sur leur utilisation. Cette diffusion de mails est contraire aux règles de la CNIL de plus certains candidats ont envoyé des messages de propagande électorale après l'ouverture du scrutin ce qui n'est pas réglementaire. De plus alors qu'une seule liste électorale regroupant les électeurs de tous les collèges avait été annoncée lors de la réunion du 11 octobre avec Monsieur Bourgoin et Madame Bristica, des organisations syndicales ont découvert en fin de campagne électorale qu'il aurait été possible d'avoir une liste chercheurs-enseignants chercheurs et une liste ingénieurs et techniciens. Ainsi toutes ne disposaient pas des mêmes outils.

Des listes de diffusion n'étaient pas modérées, ce qui a permis à certains électeurs de poser des questions reçues par l'ensemble des électeurs, créant ainsi pendant un moment une grande confusion.

Pour terminer sur une note positive malgré notre désappointement, nous saluons le travail fourni par Mme Correa restée à notre écoute parfois tard le soir et les week-ends, ainsi que la réactivité du DSI à résoudre un par un les dysfonctionnements informatiques

Il est indispensable que les organisations syndicales soient impliquées dès le début du processus lors des prochaines élections professionnelles afin d'éviter de nouveaux déboires.

Maude Le Gal
SNCS-FSU



Florence Bayeux
SNPTES



Claudia Gallina
SNTRS-CGT



Jean-Luc Carrier
SGEN-CFDT-Recherche ^{SPOT}

